

#5 JANVIER 2021

COVID-19 ET CONTINUITÉ SERVICE PUBLIC COVID-19 HA KENDALC'H AR SERVIJ PUBLIK

Mairie : L'accueil du public (physique, téléphonique et numérique) reste assuré normalement du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00 (fermée le jeudi après-midi). Tél. 02 98 71 86 69 ou mairie@letrevoux.bzh

Des attestations (déplacements dérogatoires et scolaires) y sont disponibles.

L'agence postale communale est joignable au 02.98.71.90.81 et conserve ses horaires habituels (voir horaires médiathèque ci-dessous).

La médiathèque modifie ses horaires d'ouverture :

Mardi : 9h30-12h30 ;

Mercredi : 9h30-12h30 / 15h00-17h45

Vendredi : 9h30-12h30 / 15h00-17h45

Samedi : 9h30-12h30 / 15h30-17h30

L'école : l'accueil périscolaire reste le même, pensez à inscrire vos enfants avec le formulaire disponible en mairie ou sur le site de la commune.

SOLIDARITÉ / KENGRÉD



La plume Numérique: Des bénévoles vous aident à rédiger des courriers personnels ou administratifs, à comprendre des documents officiels, à accomplir des démarches en ligne, à ouvrir un compte Ameli, à remplir votre déclaration

d'impôts, etc...

GRATUIT ET CONFIDENTIEL. Permanence chaque 1er vendredi du mois à la médiathèque de 10h à 12h.

AGRICULTURE/ LABOUR-DOUAR

Echanger des parcelles pour une agriculture durable

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Quimperlé Communauté, les agricultrices et agriculteurs du Trévoux et Riec sur Belon étaient conviés à une rencontre avec la Chambre d'Agriculture. A l'ordre du jour : les échanges parcellaires à l'amiable. Cette pratique offre de nombreux avantages : diminution des coûts de production, réduction des temps de déplacements, limitation de l'usure des routes et ralentissement des émissions de gaz à effet de serre. Ces échanges sont éligibles à une aide financière.

Les personnes intéressées peuvent contacter Youenn Gloaguen :
youenn.gloaguen@bretagne.chambagri.fr, 02 98 52 48 06



BIENVENUE / DEGEMER MAT

Un nouveau service de proximité anime la vie locale.

Idéalement placé en centre-bourg, face à la mairie, Audrey vous accueille, depuis le 18 janvier, dans son salon, bien nommé «Le salon d'Audrey».

Dans un local confortable et chaleureux, entièrement rénové et aménagé par ses soins, elle réalise des coupes, brushings, colorations, mèches, lissages, permanentes...

Vous pouvez contacter Audrey au 02 30 99 96 56.

Lundi 9h -12h30 / 13h30 -18h30

Mardi 9h -12h30 / 13h30 -18h30

Mercredi Fermé

Jeudi 9h -12h30 / 13h30 -18h30

Vendredi 9h-12h30/ 13h30 -18h30

Samedi 9h - 16h



VENTE DE GATEAUX / GWERZH GWASTILI

L'équipe APE vous propose à la vente une sélection de gâteaux. Vous avez jusqu'au 12 mars pour passer commande en remplissant un coupon (disponible à l'école et en Mairie) et en le déposant dans la boîte aux lettres de l'APE accompagné de votre règlement. La distribution sera effectuée le 26 mars à la sortie de l'école de 16h à 18h30. Renseignement possible au : 06.07.21.64.96 (Pierre) ou 06.72.93.09.37 (Priscillia).



Traou Mad

Les Biscuits sucrés



Coffret Carton
24 Palets de Pont-Aven -6 sachets de 4 biscuits

400g 7,00



Coffret Carton
48 Galettes de Pont-Aven - 6 sachets de 8 biscuits

400g 7,00

Le Ster

Les Biscuits sucrés



Cakes pépites chocolat
Boîte de 30 (sachets fraîcheur individuels)

1125 g 9,90



Madeleines d'Armor
Plateau de 30 (sachets fraîcheur individuels)

990 g 11,00

Gavottes

Les Biscuits sucrés

Coffrets Dégustation



Coffret Métal "Escapade"
Crêpes Dentelle l'Authentique

200 g 7,70



Coffret Métal "Escapade"
Crêpes Dentelle Chocolat au Lait

180 g 7,40

ÉTAT CIVIL / MARILH AR BOBLAÑS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PETITS TRÉVOLTOIS,
FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

- SOREAU Wyatt né le 17 novembre 2020
- CHARTIER Malwenna née le 26 novembre 2020
- OIZON Maylon né le 3 décembre 2020
- LE BARS Hugo né le 8 décembre 2020

ILS NOUS ONT QUITTÉS. LA COMMUNE PRÉSENTE
SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

- BEUX René décédé le 25 décembre 2020 à Ploemeur
- LE DU née MORVAN Emilienne décédée le 6 janvier 2021 à Lorient
- RUCHOT Raymond décédé le 10 janvier 2021
- COACHE Suzanne décédée le 12 janvier 2021
- DERRIEN née LE NAOUR Nicole décédée le 15 janvier 2021

INTERVIEW— **ATERSADENND' AUDREY**

Je sais que vous vouliez absolument installer votre salon de coiffure au Trévoux, qu'est ce qui a motivé votre choix?

Essentiellement l'accroissement, le développement de la population et le dynamisme de la commune. Un salon de coiffure fait partie des commerces indispensables dans une telle commune.

Créer son entreprise dans le contexte sanitaire et économique actuel a-t-il constitué un frein?

En fait, j'ai envie de dire non, nous n'avons pas été bloqués pour avancer nos travaux, la date d'ouverture n'a pas été décalée par rapport à ça, et je pense que, contexte COVID ou non, un salon de coiffure reste quand même quelque chose d'important. Peut-être que l'activité sera différente, peut-être que ça mettra plus longtemps à démarrer, mais jamais je ne me suis dit stop on arrête tout, c'est pas possible en ce moment.

Vous avez déjà acquis une grande expérience en matière de coiffure...

13 ans dans le même salon avec des formations régulières, la coiffure se renouvelle tout le temps, mais il y a un jour où on a envie d'autre chose.

Mis à part les prestations coiffure, peut-on trouver chez vous des produits capillaires (shampooing, démêlant, etc.) et/ou des accessoires (bijoux...)?

La partie revente de produits capillaires c'est quelque chose d'important, je pense, dans un salon de coiffure: il y a la coiffure, on fait des prestations, mais il y a aussi le conseil qui va derrière, donc je pense que c'est forcément quelque chose qui doit accompagner la coiffure. Après, accessoires, bijoux ou autres, pour l'instant je ne me suis pas orientée là-dessus mais un jour pourquoi pas.

Être bien coiffé(e) est bien moins futile qu'on peut le croire...

Être bien coiffé(e) donne de l'assurance, de la confiance en soi. Il y a aussi un côté « thérapeutique », quand on a un petit « coup de mou », être bien coiffé(e) aide à aller mieux.

A la fin de notre entretien, ravie de ma nouvelle coiffure, un autre client pousse la porte du salon, il n'a pas pris rendez-vous mais peu importe, Audrey est disponible et l'accueille chaleureusement.

(Échange réalisé par Jeanne-Yvonne le jour de l'ouverture du salon, le 18 janvier)



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Elu depuis le 10 octobre 2020, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a pu prendre ses fonctions et être officiellement installé, samedi 16 janvier. Félicitations à Loévane, Hanaë, Anna, Raphaël, Loane, Louna, Adèle, Margaux, Désiré, Valentine, Elyna et Chloé.

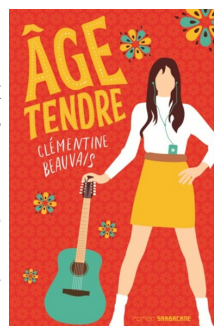
Ils se réuniront tous les mois pour débattre et mettre en place leurs projets : aménagement au plan d'eau, sensibilisation à la sécurité routière, amélioration des arrêts de bus, création d'un terrain de bosses et initiation à différents sports. Les jeunes conseillers ne manquent pas d'idées et sont prêts à rencontrer les élus du conseil municipal et communautaire pour les concrétiser.



COUPS DE CŒUR LECTURE

La Présidente de la République l'a décidé : tout élève doit faire, entre sa troisième et sa seconde, une année de service civique. Valentin n'a pas de chance : ses vœux ne sont pas respectés, et il est envoyé dans le Pas-de-Calais, dans un centre pour personnes âgées atteintes d'Alzheimer, minutieusement reconstitué pour ressembler à un village des années 60. Sa première mission semble assez simple : écrire une lettre à une pensionnaire qui a répondu à un concours dans un Salut les Copains de 1967, pour lui annoncer que, malheureusement, Françoise Hardy ne va pas pouvoir venir chanter pour elle.

Sauf que c'est difficile d'annoncer une telle mauvaise nouvelle. Alors il annonce l'inverse. Françoise Hardy viendra !



Permanences élus municipaux:

Le samedi, de 10h à 12h,

La prochaine se tiendra le 30 janvier 2021

Puis : 27/02 ; 13/03 ; 27/03 ; 10/04 ; 24/04

Retrouvez toutes les infos sur letrevoux.bzh

